



CTSD du 17 novembre 2020

## Déclaration du SNUIPP-FSU23

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous vous remercions d'avoir convoqué ce CTSD, déconnecté des opérations de carte scolaire, avec un ordre du jour unique et accompagné de documents complets -nous remercions d'ailleurs les services pour la qualité des documents- : ce CTSD devrait nous permettre d'avoir une véritable analyse partagée de la situation de l'École dans le département en cette rentrée et nous l'espérons, de dresser l'inventaire des besoins du département.

L'année 2019/2020 a été marquée par l'émergence de la crise sanitaire qui montré les limites d'un système de santé attaqué de toute part depuis trois décennies, a bousculé nos modes de vie et a lourdement impacté le fonctionnement des écoles à partir du mois de mars... Télétravail, enseignement en distanciel, communication dégradée avec les familles, accueil des élèves prioritaires... Les personnels ont dû s'adapter, au pied levé pour faire face à une décision de fermeture des écoles prise dans l'urgence et dans la plus grande impréparation. Encore, une fois, les personnels ont répondu présent mais la période a soulevé toutes les carences de l'institution et des Services Publics en général.

Dans ce contexte et alors qu'une deuxième vague était annoncée, il était évident que « *le jour d'après* » aurait dû apporter devrait apporter une nécessaire rupture à la logique des politique publiques à l'œuvre jusqu'alors.

Il n'en a rien été. De plans de relance en lois de finances rectificatives, la doctrine économique n'évolue guère. Le Ségur de la Santé n'aura été qu'une vaste opération de communication. Quant à l'Ecole, elle est la grande oubliée de ces ajustements budgétaires. Dans la logique du maintien de l'activité économique « *quoi qu'il en coûte* » chère au Président de la République l'Ecole occupe aujourd'hui une place centrale pour « *libérer les salariés de la garde de leur enfant* » : cette orientation est aujourd'hui assumée tant les choix sanitaires faits dans les écoles et établissements sont à rebours des intérêts des élèves et de leurs familles. Aucun recrutements de personnels supplémentaires n'est prévu pour permettre la présence d'un enseignant dans chaque classe tous les jours, pour réduire les effectifs par classe afin de garantir la sécurité sanitaire ou encore pour accompagner les élèves les plus fragiles dont les besoins en aides spécialisées se sont accrus au cours du confinement. Aucun aménagement des programmes rendu nécessaire par un temps de classe effectif considérablement amputé n'est envisagé. Aucune annonce n'a été faite, sinon creuse, sur l'équipement et la formation des personnels pour anticiper les besoins mis en évidence lors du premier confinement dans le cadre de l'enseignement à distance.

C'est dans ce contexte que le Ministre a communiqué hier à l'ensemble des enseignants ses choix concernant la revalorisation des personnels. Le Ministre fait le choix de recourir à une prime d'activité versée en mai 2021. Prime dégressive s'appliquant seulement sur les échelons 1 à 7 dont le montant maximum est de 100€ sur l'échelon 2.... Lorsque l'on compare le coût de ces annonces – 500 millions d'euros – au regard des centaines de milliards injectés pour soutenir l'économie, c'est une provocation pour les personnels qui s'engagent sans compter pour la réussite de tous les élèves et qui tiennent l'école à bouts de bras. C'est une provocation pour les personnels d'une Ecole qui, en étant maintenue ouverte quelle que soient les conditions sanitaires pour permettre notamment à l'économie de continuer de tourner, occupe une place centrale dans la gestion de la crise.

Que dire de la prime de 150 € pour permettre aux enseignants de « *s'équiper ou de renouveler entièrement leur équipement sur une durée de trois à quatre années.* » alors que le besoin est immédiat et que les enseignants ont déjà assuré durant le premier confinement la continuité pédagogique avec leur propre matériel et leurs propres ressources ?

Quid des AESH particulièrement exposés durant cette crise et qui s'engagent au quotidien aux côtés des élèves les plus fragiles malgré les conditions d'emploi et de rémunération inacceptables ?

Pour le SNUipp-FSU 23, ces annonces sont bien loin d'une réelle revalorisation et des aspirations des personnels.

Le SNUipp-FSU 23 demande une refonte de la grille indiciaire avec un déroulement de carrière unique et au rythme le plus rapide pour tous les personnels permettant d'accéder à l'indice 1000 pour une carrière complète.

Pour les AESH, le SNUipp-FSU revendique la création d'un nouveau corps de catégorie B de la Fonction publique, avec de réelles perspectives de déroulement de carrière que cela implique, l'assurance d'un temps complet.

Pour la préparation de la rentrée scolaire 2020, une dotation supplémentaire de 1248 postes pour le premier degré a bien été allouée en avril 2020 théoriquement mais, par un tour de passe-passe, le Ministère n'a pas ouvert les places au concours permettant de couvrir les postes.

En Creuse, cela s'est traduit par une dotation de 5 postes supplémentaires qui auraient pu permettre d'augmenter les capacités de remplacement, de lutter contre les inégalités scolaires et de répondre aux besoins de tous nos élèves. Mais encore une fois, l'École a été instrumentalisée par l'Elysée posant un dogme : « *pas de fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du Maire* ». Bref, les très faibles moyens budgétés ne trouveront une réalité que par le recours accru à des personnels contractuels, sans formation et auront surtout servi une nouvelle opération de communication.

Alors qu'une rupture s'imposait, la logique est restée la même ! La rentrée « en mode Covid » n'a pas été anticipée. L'École creusoise n'est plus en capacité d'accueillir tous les élèves. Aujourd'hui, même les décisions de l'administration départementale démontrent l'incurie du Ministre et de l'ensemble de la majorité présidentielle : faute de moyens, l'Inspecteur d'Académie est contraint de fermer des classes y compris pour permettre aux représentants du personnel de participer aux réunions qu'il a lui-même convoquées !

L'analyse, le diagnostic partagé que nous allons construire aujourd'hui ne doivent pas, ne doivent plus être déconnectés de la question des moyens. Quand le ministre Blanquer dit lors de la conférence de presse du jeudi 12 novembre : « *On va déployer plus de professeurs remplaçants, chaque fois que cela sera nécessaire...* », **la FSU dit chiche !**

Pour cela, évaluons ensemble les moyens nécessaires pour reconstruire l'École de demain en tenant compte des enjeux pédagogiques, sanitaires, sociaux, économiques mais aussi écologiques : des remplaçants oui, mais aussi des personnels formés en RASED, de la formation initiale et continue, des décharges de direction, une revalorisation salariale, un équipement informatique, ...

**Le diagnostic fait aujourd'hui doit trouver une réponse dans le projet de loi de finances rectificatif examiné ces jours au parlement et dans le projet de loi de finances 2021. Si nous partageons le diagnostic, nous pourrions nous adresser ensemble au Ministre pour répondre à l'urgence.**

**Parions sur la jeunesse !**

***On commence quand ? Maintenant ?!***

A guéret, le 17 novembre 2020